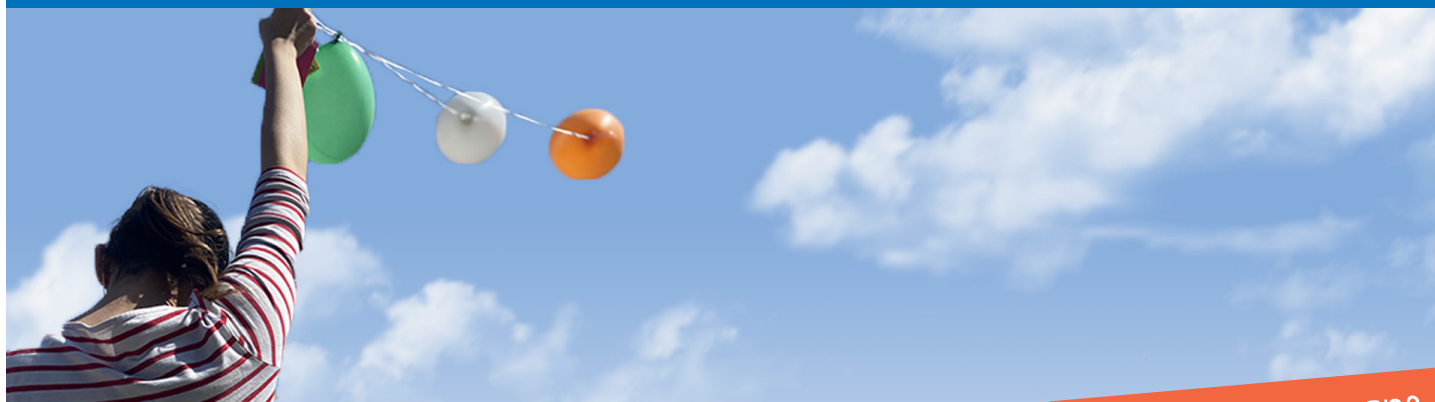


# ESRP JEUNES

Établissement et Service de Réadaptation Professionnelle



POUR LES 16 - 25 ANS

**> PUBLIC :**

- jeunes en situation de handicap âgés de 16 à 25 ans
- avoir une RQTH (Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé),
- être suivi par la Mission locale, CAP Emploi ou Pôle Emploi,
- être mobilisable sur un projet d'insertion socio-professionnel (projet de formation ou d'emploi).

**> DURÉE :** de 12 à 48 semaines

**> CONDITION D'ADMISSION :**

Sur notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

**> LES ATELIERS :**

**Projet professionnel :**

- Développer sa connaissance du travail et du monde du travail,
- Identifier ses goûts et ses centres d'intérêt,
- Construire son projet professionnel,
- Se préparer à mettre en œuvre son projet professionnel par la recherche d'un stage en entreprise,
- Effectuer des périodes de stage en entreprise.

**Compétences sociales :**

- Identifier ses habitudes de vie,
- Améliorer la confiance en soi,
- Développer son autonomie de vie quotidienne en lien avec son projet de vie,
- Participer à un projet collectif et apprendre à communiquer avec les autres.

**Atelier technique :**

- Identifier ses aptitudes gestuelles et physiques en situation de travail,
- Connaître ses goûts et intérêts en termes d'activités,
- Réaliser des objets dans le respect d'un cahier des charges,
- S'approprier les futurs gestes professionnels.

**> LE DÉROULEMENT :**

Une période de positionnement de 12 semaines permet une évaluation dynamique des capacités cognitives, fonctionnelles et relationnelles du jeune ainsi que de ses compétences sociales et professionnelles en référence aux exigences d'une formation qualifiante ou d'une activité professionnelle.

À l'issue du positionnement, une période de professionnalisation de 36 semaines peut être proposée dans l'objectif d'élaborer et de mettre en place son projet professionnel.

**> OBJECTIFS :**

- évaluer les capacités des personnes au regard des exigences du milieu ordinaire du travail,
- accompagner dans la construction d'une représentation réelle du monde de travail,
- proposer un suivi médico-psycho-social en complémentarité des dispositifs existants,
- développer les compétences sociales, cognitives et professionnelles en vue d'une insertion professionnelle,
- préparer les jeunes à l'accès à la formation qualifiante ou à l'emploi direct.

**> UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE :**

Les jeunes sont accompagnés par une équipe pluridisciplinaire : médecin, infirmière, psychologue, éducatrice spécialisée, coordinatrice, ergothérapeute, conseillers en insertion professionnelle, formateurs et animateurs sportifs...